

TRAVAUX

RUES CAMILLE CRESPIN DU GAST, VICTOR GELEZ, DES BLUETS ET DES NANETTES

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** » Belleville - Saint-Maur, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Les rues des Nanettes, des Bluets, Victor Gelez et Camille Crespin du Gast vont ainsi être réaménagées. Les travaux se dérouleront en 4 phases.

Quoi ?

Apaisement de la circulation au profit des piétons et des cyclistes, végétalisation et plantation d'arbres.

Où ?

Rue Camille Crespin du Gast, rue Victor Gelez, rue des Bluets et rue des Nanettes.

Quand ?

Du 31 mars à décembre 2025.

La plantation des arbres et des végétaux en strate basse sera réalisée à l'hiver 2025. Un semi « prairie fleurie » sera réalisée dans l'attente.

Le phasage

- ⚠ Phase 1 : rue Camille Crespin du Gast, du 31 mars à début juin 2025 ;
- ⚠ Phase 2 : rue Victor Gelez, de début juin à début juillet 2025 ;
- ⚠ Phase 3 : rue des Bluets, de début juillet à début septembre 2025 ;
- ⚠ Phase 4 : rue des Nanettes, de début septembre à fin décembre 2025.



 Phase 1 : rue Camille Crespin du Gast

 Phase 2 : rue Victor Gelez

 Phase 3 : rue des Bluets

 Phase 4 : rue des Nanettes

Comment ?

- ⚠ Plantation de 32 arbres au total ;
Elle interviendra à une période plus propice, dès novembre 2025 ;
- ⚠ Création de jardinières en pleine terre d'une superficie totale de 576 m² équipées d'arrosage automatique ;
- ⚠ Élargissement des trottoirs ;
- ⚠ Ajout de stationnement vélo et vélo-cargo ;
- ⚠ Maintien de zones de livraisons et de places GIG-GIC pour personnes à mobilité réduite ;

Les impacts :

- ⚠ Des fermetures de rues sont à prévoir pendant les travaux. Une information sera réalisée et diffusée pour chaque phase ;
- ⚠ Neutralisation du stationnement ;
- ⚠ Maintien du cheminement piéton et de la circulation des autres usagers ;
- ⚠ Maintien des accès piétons aux commerces.

Le détail des **impacts phase par phase** est disponible sur le **site de la mairie du 11^e**.



Principe d'aménagement après travaux, identique à la rue des Bluets - Photomontage non contractuel

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^e
TÉL. 01 53 38 69 00

ENTREPRISES

FAYOLLE / SIGNATURE / CIELIS / EAU DE PARIS/SRBG /
IDVERDE / LOISELEUR / EGC / TERIDEAL

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975*** *COÛT D'UN APPEL LOCAL



PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER